

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL

24/06/2015

Les dossiers suivants ont été adoptés.

L'inscription d'une nouvelle opération budgétaire en Investissement concernant la réparation de la Tour Sud-Ouest de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste, en accord avec la Direction régionale de l'Action Culturelle et l'Architecte des Bâtiments de France du Cantal. Cette opération consistera à réparer les parties hautes de cette tour jouxtant le porche d'entrée. Il s'agit de travaux de couverture et de maçonnerie. Estimatif des dépenses établi à 55 000 € HT avec une participation financière de la DRAC de 50 % de ce montant. Le maire a été autorisé à lancer une procédure de mise en concurrence pour choisir un architecte du patrimoine dans le but d'élaborer le projet et ses coûts définitifs ainsi que de lancer ensuite un marché à procédure adaptée pour retenir des entreprises qualifiées dans ce type de restauration. D'autres financeurs seront sollicités pour accompagner ce projet.

Dans le cadre d'une convention Conseil Départemental/Commune régissant la répartition des coûts de la restauration scolaire, le maire a été autorisé à signer un avenant à cette même convention suite à l'augmentation du prix de revient d'un repas (4,85 € au lieu de 4,35 €). Cette augmentation qui a pour origine l'accroissement du coût des denrées, des personnels et des consommables ainsi que l'augmentation du nombre d'élèves fréquentant cette cantine puisqu'il est dorénavant de 65 et non plus de 50, sera répercutée aux familles. Il a donc été décidé de fixer le tarif du ticket de cantine à 3 € à compter du 31 août 2015 – actuellement 2,14 €. Le financement d'un repas scolaire reste donc assuré à 61 % par le budget communal.

L'entreprise MARQUET a été retenue pour effectuer les travaux de voirie communale des villages de Romaniargues et Coudour.

La gratuité d'accès aux courts de tennis du camping « les Gentianes » a été votée et la régie de recettes correspondante supprimée.

Enfin, le conseil municipal a élu ses grands électeurs pour voter aux élections sénatoriales du 06 septembre prochain :

Titulaires	LEOTY/ VEYROND/VIALA
Suppléants	FOURNAL/FOURNIER/ROSSEEL